ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 29 JUIN & 6 JUILLET 2024 CIRCONSCRIPTION SUD DE MARTINIQUE



Électrices, Électeurs du Sud,

Au premier tour de ces élections législatives, vous avez été 15 405 électrices et électeurs à avoir porté vos suffrages sur le binôme que je forme avec Anne BERISSON, nous plaçant largement en tête.

Nous vous remercions pour votre mobilisation qui a permis, en dépit d'une campagne éclair, d'amplifier le score obtenu en 2022. En me plaçant en tête dans tous les bureaux de vote du Sud, vous m'honorez de votre confiance qui m'encourage à poursuivre la mission que vous m'avez confiée au service de la Martinique.

Plus que jamais crucial pour nous de reconduire des députés avec expérience, maitrise des dossiers, courage.

En 2022, vous avez fait de moi le député le mieux élu de Martinique et je vous renouvelle mes remerciements.

Je m'engage à poursuivre mon action au service de notre peuple

- Pour l'emploi
- Pour la Santé
- Pour l'accès de tous à l'eau
- Pour lutter contre l'insécurité
- Pour l'inclusion

La Martinique a besoin d'une voix forte, expérimentée, percutante et respectée à l'Assemblée Nationale. Elle a besoin d'un député qui ne se tait pas quand le peuple souffre.

Sur tous ces sujets, essentiels pour notre société, mon positionnement a le mérite d'être clair et cohérent.

La Martinique a besoin d'une voix forte, expérimentée, percutante et respectée à l'Assemblée Nationale.

Elle a besoin d'un député qui ne se tait pas quand le peuple souffre.

Le Samedi 6 Juillet 2024

MOBILISONS-NOUS massivement et puissamment pour que NOTRE VICTOIRE soit sans appel

Jean-Philippe NILOR

Anne BERISSON suppléante